

CHEVILLY • LARUE

le journal

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 232 - SEPTEMBRE 2021



Rentrée scolaire

ENTRE INCERTITUDES ET RETROUVAILLES

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel d'informations municipales
N°232

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :
Laurent Monnier, Magali Teixeira.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Journalistes :
Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :
Jenny Romeiro Dias

Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaison, Didier Cardon,
Marc Ellenberger, Faiseurdimages,
Julie Foissard, Angela Hureau, Sylvia
Maurice, Toufik Oulmi, Anja Simonet,
Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Avantmidi.fr
Photogravure et impression :
imprimerie Grenier.
Régie publicitaire : Micro 5

**Direction de la Communication
de la ville de Chevilly-Larue,**
100, avenue du Général de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-11



ACTUALITÉS

- **RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU :** À VOUS DE VOTER !
- **UNE CHARTE** EN FAVEUR DES OÛIGHOURS
- **LA MUNICIPALITÉ** TOUJOURS MOBILISÉE POUR LA POSTE
- **MISE EN PLACE** D'UNE DEUXIÈME AIDE COVID
- **L'ÉTAT DE CATASTROPHE** NATURELLE RECONNU
- **LES NOCES D'OR** DE M. ET MME BORDERES
- **STATIONNEMENT :** NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS

13 SERVICES PUBLICS

- **TRAVAUX D'ÉTÉ :** UNE RENTRÉE EN BEAUTÉ

14-20



DOSSIER

- **LA RENTRÉE SCOLAIRE :** UNE ANNÉE CHARNIÈRE

22-23



REPORTAGE

- **VACANCES ESTIVALES :** UN ÉTÉ DE RETROUVAILLES

24-25



PROFIL

- **ALLAN MEREL,** L'ATOUT FORME, SANTÉ ET PARTAGE

26-28



CULTURE

- **THÉÂTRE, CINÉMA, MAISON DU CONTE :** BIEN COMMENCER LA SAISON
- **MÉDIATHÈQUE :** BIENTÔT UN ANNIVERSAIRE ET DU PRÊT D'INSTRUMENT
- **LES 18 ET 19 SEPTEMBRE,** SUIVEZ LE GUIDE
- **LIVRES ET MÉDIAS :** SOUS LE THÈME DU NUMÉRIQUE

29



MÉMOIRE

- **LE PROJET** DE CITÉ-SATELLITE DE BELLE ÉPINE

30-31



SPORTS

- **TIR À L'ARC :** UN TRIO EN OR
- **TENNIS :** LES COMPÉTITEURS DE RETOUR AU FILET
- **QUE LA RENTRÉE** SOIT SPORTIVE !

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES

DERNIÈRE MINUTE



© Alex Bonnemaison

ANNIVERSAIRE

LA FERME DU SAUT DU LOUP VOUS INVITE À FÊTER SES 10 ANS

La Ferme du Saut du Loup va enfin pouvoir souffler ses 10 bougies ! Inaugurée en mars 2011, la structure est devenue au fil des années un lieu magique pour les familles chevillaises qui s'y adonnent à de nombreuses activités autour de la nature. Pour célébrer cet anniversaire, la Ferme invite petits et grands dans ses locaux au parc Petit Le Roy le 18 septembre. Dès 15h, les animations

débuteront : promenade en calèche, vendange des parcelles avec un âne de bât, atelier fabrication et dégustation de kombucha (boisson fermentée) et présentation des activités de la ferme. La fête se poursuivra entre 18h30 et 22h (participation de 5 € à partir de 10 ans) avec une conteuse, un cocktail, une paëlla géante et un concert dansant. Les familles sont également invitées à venir préparer le repas lors d'un atelier cuisine organisé le vendredi 17 septembre de 14h à 16h30. Pour participer à la soirée, il est nécessaire de réserver sa place par mail (lafermedusautduloup@hotmail.fr) ou par téléphone (01 56 34 04 72) et d'effectuer le paiement directement à la Ferme du Saut du Loup avant le 17 septembre.



© Michel Aumercier

Belle rentrée à tous !

Après un été pas toujours ensoleillé, l'heure de la rentrée a sonné, à l'école comme pour le monde du travail. Mais c'est aussi le temps des inscriptions aux activités. **Plus que jamais en ces temps de crise sanitaire, nous pouvons mesurer combien le sport, la culture, les loisirs sont fondamentaux dans l'épanouissement de la personne.** Ils aident à faire de nous des êtres complets, sensibles, ouverts. Cette année encore, les équipements municipaux et les associations chevillaises se sont dépassés pour vous proposer des activités adaptées à tous les besoins, à tous les âges, à toutes les envies. Bien sûr, la crise sanitaire pose bien des contraintes encore et oriente un peu les réflexions. Mais chacun s'est mobilisé pour que la vie puisse reprendre au mieux, dans le souci de respecter les uns et les autres. Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre au Forum de rentrée, n'hésitez pas à explorer le guide de la rentrée et à contacter les associations qui vous intéressent. Elles seront ravies de vous renseigner.

Côté travaux, **la période estivale a été l'occasion d'opérer d'importants** chantiers sur les structures municipales pour offrir un accueil de qualité à chacun. Ainsi, les sols des préaux ont été refaits à neuf à l'école Pasteur maternelle, la cour et le parvis de l'école Pasteur primaire ainsi que la cour maternelle Paul Bert ont été aménagés selon le concept de « cour oasis » et constituent désormais des espaces de fraîcheur en période de canicule (avec brumisateurs), et d'infiltration des eaux de pluie en périodes plus humides. Ces aménagements contribuent à lutter contre les effets des dérèglements climatiques. La quasi-totalité des classes est désormais câblée pour offrir un enseignement digital efficace aux élèves. L'école Jacques Gilbert-Collet est entrée en travaux de rénovation thermique. Enseignants, écoliers et agents municipaux ont pris possession du centre de loisirs Pablo Neruda, aménagé pendant l'été. Les élèves peuvent y bénéficier de l'écrin vert que constitue le parc en attendant leur retour l'année prochaine dans une école toute rénovée !

La nouvelle PMI et la crèche Anne Sylvestre ont quant à elles terminé leur mue et ouvriront leurs portes au public à la fin du mois, offrant à terme 20 berceaux supplémentaires dans notre offre de places en crèche déjà fournie à Chevilly-Larue. La nouvelle salle des fêtes Joséphine Baker ouvrira prochainement ses portes. Elle constituera une nouvelle salle, plus grande que la salle Simone de Beauvoir, pour toutes les fêtes familiales ou associatives chevillaises. Le terrain de rugby et son club-house seront livrés dans les mêmes délais. Le stade a quant à lui fait l'objet de travaux d'urgence. La toiture des tribunes, fortement endommagée, a dû être déposée. Nous en avons profité pour raviver les couleurs des tribunes elles-mêmes et leur donner un petit coup de jeune.

Bref, vous le voyez, l'équipe municipale poursuit avec passion son action résolument au service des Chevillais-es. Nous organiserons durant l'automne de nombreuses rencontres dans les quartiers, commerces et équipements. Nous serons ravis de vous y retrouver.

En attendant, **je vous invite à participer à la votation citoyenne sur l'eau.** L'enjeu est d'importance !

Belle rentrée à tous. ✨

Stéphanie Daumin

Voilà Marie



« L'équipe municipale poursuit avec passion son action résolue au service des Chevillais-es »







1



3



4



5



2



6

Vive les vacances !

1 « Tu te rappelles, c'était vraiment un super été ! » C'est sans doute ce que se diront dans quelques années les jeunes chevillais partis en vacances avec le service Jeunesse. Un séjour dans les Alpes qui les a amenés jusqu'au lac de Saint-Bonnet-en-Champsaur pour une baignade dans un cadre idéal.

Un grand Yès pour Les Planches

2 Entre jeux, sport, spectacles et activités, le programme des Planches s'est décliné tout au long de l'été pour le plus grand plaisir des familles. Un événement inauguré avec la représentation du duo de danse hip-hop Yès qui a parfaitement lancé les festivités.

La petite vadrouille

3 La Retraite active de l'Action sociale proposait une journée à Conflans-Sainte-Honorine et Poissy le 18 août. Une visite culturelle et gastronomique qui a ravi les participants.

Vous êtes sûrs d'être dans le bon bassin ?

4 Et oui, c'est bien à la piscine municipale que les Chevillais ont pu pagayer à bord d'un kayak. Une initiation originale qui a certainement fait naître des vocations avant de s'essayer aux remous des bassins olympiques !

Mini Tiger Woods

5 Il n'y a pas d'âge pour devenir un champion, mais mieux vaut commencer le plus tôt possible. Les enfants se sont essayés au mini-golf lors de la kermesse de la Maison pour tous le 10 juillet et ont pu faire le plein d'activités.

Quand la ville s'illumine...

6 En clôture de la fête communale le 3 juillet, un grand feu d'artifice tiré à 200 mètres a illuminé le ciel chevillais. Un magnifique ballet de couleurs auquel vous avez pu assister depuis vos jardins et balcons, comme en atteste cette photo prise par une habitante.



FORUM DE RENTRÉE

Cette année, c'est décidé, on se (re)met à ses passe-temps favoris : sport, culture, loisir, solidarité, venez faire vos choix au forum des sports. De stand en stand, les associations locales, structures et services municipaux seront présents et donneront à voir leur panel d'activités. Il y en aura pour toutes les envies et tous les âges. Les inscriptions pourront souvent avoir lieu ce jour-là. Ce rendez-vous incontournable de la rentrée se tiendra samedi 11 septembre de 9h à 16h30 au gymnase Marcel Paul (10, rue de Bretagne). Entrée libre.

BANQUET DES AÎNÉS

Si tout va bien, le banquet des aînés 2021 devrait enfin pouvoir se tenir, et cela pour le plus grand plaisir des retraités. Lors de ce moment très attendu, la qualité du repas sera comme d'habitude au rendez-vous, ainsi que la bonne humeur des convives. Ces retrouvailles seront agrémentées d'un spectacle. Si la crise sanitaire ne vient pas encore une fois annuler l'événement, celui-ci est prévu le samedi 9 octobre aux Esselières à Villejuif. Les retraités de plus de 60 ans et inscrits au service Retraités-Santé-Handicap vont recevoir une invitation. Attention, les participants devront présenter un pass sanitaire ou un test PCR négatif.

Renseignements au service Retraités-Santé-Handicap (01 45 60 18 93).

Régie publique de l'eau

Chevilly-Larue et huit autres communes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre invitent les habitants à se prononcer sur la reprise en régie publique de la distribution de l'eau potable. Cette votation citoyenne, qui vise à sortir ce bien commun essentiel de la sphère marchande, se déroule jusqu'au 19 septembre.

À vous de voter !



L'objectif de la votation citoyenne autour d'une régie publique de l'eau est de replacer l'usager au coeur du service de l'eau.

POUR OU CONTRE la création d'une régie publique de distribution de l'eau potable dans la commune ? Telle est la question à laquelle les Chevillais sont invités à répondre en cette rentrée. Cette votation citoyenne est engagée à l'échelle de neuf villes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre : Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre,

Orly et Vitry-sur-Seine. Celles-ci ont saisi l'opportunité du transfert de la compétence de la gestion de l'eau potable au Territoire pour ne pas réadhérer au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) en vue de ne pas renouveler la délégation de service public de Veolia. La multinationale jouit d'un quasi-monopole et applique à l'or bleu une logique de rentabilité et de profit. L'objectif de Chevilly-Larue et des

autres communes est donc de replacer l'usager au cœur du service de l'eau avec une meilleure maîtrise des coûts et une gestion écologique plus vertueuse de cette ressource. C'est donc la défense de l'intérêt général au détriment de la rémunération des actionnaires qui est au centre de la question posée, d'autant que la création d'une régie publique implique directement les citoyens dans la gestion et la prise de décisions. « Depuis plusieurs années, nous sommes engagés dans la démarche d'un retour en gestion publique de l'eau permettant un meilleur contrôle citoyen, une gestion plus écologique et plus solidaire » témoignent les maires des neuf communes dans une tribune commune. « Nous considérons que l'eau n'est pas une marchandise, qu'il faut la préserver des logiques de marché et de concurrence. L'eau est pour nous un bien commun de l'humanité indispensable à la vie, une ressource rare qu'il faut protéger et préserver. »

Éviter une forte hausse des factures

La sortie du Sedif est une opportunité pour éviter une forte hausse des factures. Le syndicat est en effet engagé dans une course à l'innovation technologique avec l'objectif d'obtenir l'eau la plus pure du monde. Il compte ainsi investir près d'1,5 milliard d'euros pour mettre en œuvre l'osmose inverse : un mécanisme de filtration très énergivore. « L'utilité de ce procédé pour les usagers est douteuse, d'autant que l'eau produite de cette manière est totalement déminéralisée et doit être mélangée avec des minéraux pour être consommable » analyse Sylvain Mailler, conseiller municipal missionné à la gestion de l'eau. « L'eau qui coule actuellement au robinet des Chevillais respecte toutes les normes sanitaires et est de bonne qualité. La technique d'osmose inverse que souhaite développer le Sedif est un non-sens écologique puisqu'une partie de l'eau prélevée se trouve ainsi polluée et devra être rejetée dans la Seine ». L'eau consommée à Chevilly-Larue provient de l'usine du



© Alex Bonnemaison

Comment prendre part à la votation ?

La votation citoyenne autour de la création d'une régie publique de l'eau a démarré dès le 3 juillet à l'occasion de la fête communale. Les Chevillais sont aujourd'hui invités à voter grâce à des urnes disposées à l'hôtel de ville et dans les relais-mairies ou grâce à une carte T distribuée avec ce numéro de *Chevilly-Larue le journal*. Il est également possible de s'exprimer via une plateforme de vote électronique accessible sur le site de la ville (ville-chevilly-larue.fr). Un site mobile d'information et de sensibilisation passera également par Chevilly-Larue au Forum de rentrée le 11 septembre au gymnase Marcel Paul et lors du marché forain le 15 septembre.

Sedif de Choisy-le-Roi où elle est traitée et désinfectée. Elle est ensuite acheminée via un vaste réseau de canalisations. Des infrastructures qui sont au cœur d'un bras-de-fer avec le syndicat. Celui-ci estime que les régies publiques doivent se doter de leur propre réseau et laisse planer la menace d'une déconnexion physique du réseau. La création d'un réseau parallèle ne paraît pas être une alternative crédible puisqu'elle entraînerait des travaux longs et coûteux qui ne semblent pas nécessaires. En effet, d'autres solutions à l'étude n'impliqueraient pas de gros travaux et permettraient à la régie publique d'utiliser le réseau existant. La régie publique est donc un projet réaliste qu'il ne reste plus qu'à valider collectivement. ✨

Hugo Derriennic

UNE QUESTION, UNE RÉPONSE SUR QUELS EXEMPLES DE RÉGIES PUBLIQUES PEUT-ON S'APPUYER ?

Depuis près de 20 ans, de nombreuses communes de différentes sensibilités politiques se sont réapproprié la gestion de l'eau par le biais d'une régie publique. C'est le cas de grandes villes comme Grenoble, Paris, Nice ou Rennes, mais aussi de nombreuses communes rurales. En région parisienne, la communauté d'agglomération Les Lacs de l'Essonne a longuement bataillé pour sortir du Sedif. Elle a finalement fondé un syndicat de production d'eau et une régie de distribution qui fourniront de l'eau à près de 250 000 usagers dès 2022.



La signature de la charte de solidarité avec les Ouïghours s'est déroulée en présence des jeunes qui avaient sollicité la commune, de Stéphanie Daumin, la maire, et des élus conseillers et maires-adjoints Michel Jolivet, délégué à la Coopération décentralisée, Boukouya Fofana, délégué à la Jeunesse, Renaud Roux et Hadi Issahnane.

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

UNE CHARTE EN FAVEUR DES OUIGHOURS

La Municipalité a signé une charte de solidarité avec les Ouïghours. Par cet acte, elle s'engage à dénoncer la répression et les persécutions subies par ce peuple.

C'est un acte fort auquel a procédé la Municipalité ce 28 juin : elle a signé la charte de solidarité en faveur des Ouïghours initiée par Dilnur Reyhan, Présidente de l'Institut Ouïghour d'Europe et dont le député européen Raphaël Glucksmann est l'un des porte-paroles. Cette signature avait été sollicitée par trois étudiants chevillais, Mohamed Fassi, Myriam Msallem et Sarah Zenatti. Une demande à laquelle la Municipalité a répondu favorablement, fidèle à sa tradition humaniste, au regard des persécutions commises par la Chine à l'encontre du peuple ouïghour. Cette charte engage la commune à rendre visibles les crimes contre l'humanité perpétrés par le régime chinois contre les Ouïghours, à exiger des sanctions économiques, politiques et diplomatiques contre la Chine, à demander l'arrêt du financement public des Instituts Confucius par les collectivités locales, à favoriser le soutien politique et financier des associations œuvrant pour la cause ouïghoure et à tout mettre en œuvre pour aider et protéger la diaspora ouïghoure vivant en France. Cette charte sera portée à la connaissance du ministère des Affaires étrangères. ✨

Géraldine Kornblum



© JRD

Vœu du Conseil municipal

Le Conseil municipal demande « qu'une vraie réflexion sur les besoins des usagers de La Poste soit menée afin d'améliorer l'attractivité du bureau de poste plutôt que d'organiser peu à peu son asphyxie ».

Face aux réductions prévues des horaires d'ouverture du bureau de poste du Cœur de ville, la Municipalité continue de se mobiliser. Le Conseil municipal du 30 juin a adopté à l'unanimité un vœu contre le projet de réorganisation des services postaux.

La Municipalité toujours mobilisée pour La Poste

DIRE NON au projet de réorganisation des services postaux val-de-marnais programmé pour décembre prochain, tel est l'enjeu de la bataille en cours. À Chevilly-Larue, l'amplitude d'ouverture du bureau de poste du Cœur de ville serait réduite de 8h par semaine, au prétexte d'une baisse de fréquentation. Celui-ci ouvrira à 9h au lieu de 8h et fermera à 18h30 au lieu de 19h, tout en maintenant sa fermeture actuelle entre 12h et 14h. Outre que ces horaires ne répondront plus aux besoins des usagers, le risque est grand qu'ils engendrent une nouvelle baisse des personnels présents sur le site (la précédente réorganisation, en 2018, avait déjà conduit à réduire d'une heure par jour les horaires du bureau chevillais et à supprimer deux postes d'agent au guichet). Une stratégie incompatible avec la mission de service public de La Poste, comme

l'ont dénoncé les élus chevillais en participant à la manifestation contre ces mesures organisée le 1^{er} juin devant la préfecture de Créteil. Mais une stratégie hélas confirmée par la directrice départementale de La Poste et la directrice d'agence du bureau chevillais lorsqu'elles avaient été reçues par Stéphanie Daumin le 22 juin dernier. Considérant plutôt « qu'une part de la réduction de la fréquentation constatée pourrait être endiguée par l'amélioration des conditions d'accueil dans le bureau de poste », notamment via une rénovation des locaux, le Conseil municipal du 30 juin a adopté un vœu dans lequel il rappelle que « la mission de service public dont La Poste est investie ne saurait être considérée comme une activité commerciale, et que la présence postale sur le territoire est d'une importance vitale pour tous les habitants ». ✨

Géraldine Kornblum

**CONSEIL MUNICIPAL
LES PRINCIPALES
DÉLIBÉRATIONS
DU 30 JUIN 2021**

- Fixation des tarifs municipaux pour l'année scolaire 2021-2022.
Vote : 26 pour (PC, CI, C, ES), 2 contre (UPACL), 4 abstentions (UNPCL)

- Déclassement et autorisation de cession au Syndicat de la Géothermie d'une parcelle 11 rue du Lieutenant Le Coz, en vue de l'extension du site.
Vote : Unanimité

- Approbation des modalités de consultation de la population sur l'avenir du service public de l'eau.
Vote : 26 pour (PC, CI, C, ES), 4 contre (UNPCL), 2 abstentions (UPACL)

- Attribution d'une subvention en nature aux Restos du cœur et d'une subvention exceptionnelle au Secours populaire français en faveur des victimes du conflit à Gaza.
Vote : Unanimité

- Approbation des protocoles de coopération 2021 au bénéfice de Dieuk (Mauritanie) et Yên Bái (Vietnam) et approbation de la convention relative à la réalisation de projets extra scolaires à Victoria (Roumanie).
Vote : Unanimité

- Vœu contre la réduction de la présence postale à Chevilly-Larue.
Vote : Unanimité

- Vœu en faveur d'une prise en charge pérenne par l'État des intervenants sociaux pour l'accueil des femmes victimes de violence.
Vote : Unanimité

**Noms des groupes
au Conseil municipal :**

PC : Communistes et partenaires

CI : Chevillais et Insoumis

C : Citoyens

ES : Ecologistes et solidaires

UNPCL : Unissons-nous pour Chevilly-Larue

UPACL : Unis pour agir à Chevilly-Larue



Mise en place d'une deuxième aide Covid

FACE À L'ÉVOLUTION de la pandémie, la Municipalité réitère son soutien aux foyers mis en difficulté par le contexte économique et sanitaire. Cette deuxième aide Covid concerne désormais un plus grand nombre de Chevillais et cible particulièrement les jeunes de 18-25 ans. Pour les foyers de plus de 26 ans, plutôt que de reconduire à l'identique le dispositif mis en place l'an passé, la Municipalité a fait le choix de s'appuyer sur certaines aides déjà existantes du CCAS allouées aux ménages mais peu connues des Chevillais. Par ce biais, l'aide apportée n'est plus indexée au quotient familial mais sur le reste à vivre c'est-à-dire sur la somme dont dispose un foyer après règlement des charges et frais liés à la vie quotidienne et professionnelle. Chaque foyer dont ce reste à vivre est inférieur ou égal à 10 € par jour et par personne pourra bénéficier de 120 à 200 € (+ 20 € par enfant à charge à partir du 3^{ème} enfant) sous forme de bons alimentaires ou vestimentaires. Les ménages en difficulté mais dont le reste à vivre est de plus de 10 € sont invités à se faire connaître auprès du service de l'Action sociale qui étudiera leur situation. Pour les 18-25 ans, deux types d'aides sont proposés. D'une part une aide de 120 €

(également sous forme de bons) pour les jeunes hébergés ou non chez leurs parents et justifiant de leur statut d'élève, d'apprenti ou de salarié à temps non complet ou en emploi précaire (les jeunes en recherche d'emploi ou à temps plein peuvent en bénéficier sous conditions). D'autre part une aide en nature ou de première nécessité en lien avec le tissu associatif local (Secours populaire, épicerie solidaire Sol'Épi, etc) pour les jeunes en grande précarité.

Renseignements et dépôt des dossiers de demande : auprès du CCAS pour les foyers de plus de 26 ans (01 45 60 18 91), auprès du service Jeunesse pour les jeunes de 18-25 ans (01 46 87 97 65).

INFORMATION PASS SANITAIRE

L'accès aux équipements municipaux sportifs, culturels et de loisirs est désormais soumis à la présentation d'un pass sanitaire (certificat de vaccination, test négatif PCR ou antigénique de moins de 72h ou certificat de rétablissement d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois). Sont ainsi concernés le parc des sports, la piscine, la médiathèque, le théâtre, la ludothèque, les gymnases et le foyer Gabriel Chauvet. Il en est de même pour les salles familiales (le contrôle du pass sanitaire étant sous la responsabilité de l'organisateur lors des réceptions privées ou associatives). Pour le conservatoire et la Maison des arts plastiques, le pass n'est exigé que lors d'événements, pas pour l'accès aux cours.



VŒU EN FAVEUR DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

En 2019, lors du Grenelle dédié aux violences conjugales, le gouvernement s'était engagé à financer 80 postes supplémentaires d'intervenants sociaux accueillant dans les commissariats les femmes victimes de violence. Dans les faits, rejetant la responsabilité de la pérennité de ces postes sur les collectivités territoriales, dont les dotations ont pourtant été réduites, l'État n'entend financer ce dispositif qu'à hauteur de 10%. Considérant que ce principe de financement local contrevient à l'égalité républicaine des territoires, le Conseil municipal du 30 juin a adopté à l'unanimité un vœu en faveur d'une prise en charge à 100% et pérenne par l'État de ces intervenants sociaux. Une position qui s'inscrit dans la dynamique municipale déjà à l'œuvre d'élaborer un plan d'actions en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET CONSEIL RÉGIONAL

Les nouvelles assemblées du Conseil départemental et du Conseil régional, issues des scrutins des 20 et 27 juin, ont tenu leur séance d'installation respectivement les 1^{er} et 2 juillet. Olivier Capitano (Les Républicains), maire de Maisons-Alfort, a été élu à la présidence du Conseil départemental du Val-de-Marne. Valérie Péresse (Libres !, Les Républicains et MoDem) a quant à elle été réélue présidente du Conseil régional d'Île-de-France.

INONDATIONS

LA VILLE RECONNUE EN ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE

Les pluies exceptionnelles qui se sont abattues sur la commune les 19 et 22 juin ont créé des inondations en divers endroits de la ville. L'état de catastrophe naturelle a été reconnu par arrêté ministériel.

ACES DEUX DATES la commune a connu des pluies dites « décennales » : en une heure il est tombé trois semaines de pluie. L'ampleur de ce volume pluviométrique a occasionné de nombreuses inondations chez des particuliers. La Municipalité a immédiatement sollicité la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle auprès de la Préfecture. Celui-ci a été acté par arrêté ministériel quelques jours plus tard, ouvrant ainsi les droits à indemnisation des sinistrés. La commune étant naturellement sujette aux inondations de par sa structure géologique, la Municipalité n'a de cesse depuis plus de



Le pont sur l'avenue du Général de Gaulle. En une heure il est tombé trois semaines de pluie.

trente ans d'œuvrer contre ce phénomène. Au bassin d'orage promenade Maurice Chevalier et au bassin de rétention du Clos Saint-Michel est ainsi venu s'ajouter l'année dernière un petit bassin d'orage réalisé par le Conseil départemental dans l'éco-quartier des Meuniers devant à terme être aménagé en bassin de

rétention plus conséquent. La Municipalité porte par ailleurs une attention particulière à la gestion des eaux pluviales via un bon dimensionnement des réseaux et en favorisant leur infiltration par le sol. Une gestion nécessaire face aux changements climatiques à l'œuvre. *

Géraldine Kornblum

FESTIVITÉS

M. ET MME BORDERES : UN (RE)MARIAGE EN OR !

Samedi 10 juillet, Anne-Marie et Robert Borderes, âgés respectivement de 79 et 88 ans, ont fêté, avec un an de retard, leurs noces d'Or en « petit noyau familial », dans la simplicité comme ils le souhaitent.

VOILÀ 51 ANS qu'Anne-Marie et Robert Borderes se sont passé la bague au doigt. Depuis leur rencontre lors d'un voyage organisé par le Centre d'étude d'orient-occident, en juillet 1967, ils ne se sont plus quittés. Parent de deux enfants et grand-parent de deux petits-enfants, le couple attache une importance profonde à la famille. Anne-Marie et Robert ont eu une riche carrière professionnelle, en tant qu'ingénieur en balistique, aéronautique et



énergie atomique pour lui et en tant qu'enseignante en primaire et documentaliste au collège pour elle. Tous deux sont liés par leur passion commune pour les voyages, le camping, mais aussi par leur engagement associatif. Les deux retraités sont effectivement investis dans plusieurs associations d'anciens combattants à Chevilly-Larue, ville dans laquelle ils résident depuis 1972. Membres de

l'Association nationale des sous-officiers de l'Armée de l'Air et de l'Union nationale des combattants de Chevilly-Larue, ils profitent d'une retraite bien remplie ! Les noces d'or ont été l'occasion pour les amoureux de longue date de se réunir avec leurs proches et de partager avec eux un bon moment après de longs mois d'éloignement. *

Angela Hureau



Stationnement

La mise en zone bleue du parking Cœur de ville a été effectuée cet été, sous la conduite des services techniques municipaux.

Dès la rentrée, le parking du Cœur de ville passe en zone bleue alors que l'extension du stationnement résidentiel en zone verte est attendue pour la fin de l'année. Autant d'aménagements qui vont fluidifier l'espace public en anticipation de l'arrivée du métro.

Des réglementations pour favoriser le partage de l'espace public

APRÈS DES TRAVAUX menés pendant le mois d'août, le parking du Cœur de ville est désormais un espace réglementé en zone bleue. Le stationnement y est limité à deux heures et les automobilistes doivent indiquer l'horaire d'arrivée grâce à un disque. Ce parking a pour vocation de permettre aux Chevillais de venir faire leurs achats dans les commerces du quartier. Un usage initial largement détourné ces derniers mois avec des véhicules présents plusieurs jours et empêchant donc la rotation nécessaire de s'effectuer. La nouvelle réglementation va ainsi permettre aux habitants de venir faire leurs achats et leurs démarches et favoriser l'activité commerciale. La police municipale effectue une campagne d'information et de prévention tout au long du mois de septembre. Le règlement sera ensuite appliqué et les véhicules seront verbalisés en cas de stationnement abusif, voire enlevés si la durée dépasse 24h.

Extension du stationnement résidentiel en zone verte

D'autres aménagements vont intervenir dans les prochains mois. Le stationnement résidentiel en zone verte, expérimenté rues du Rouergue, du Berry, du Poitou et d'Anjou depuis 2019, va être étendu à l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie d'ici la fin de l'année 2021. Les riverains pourront faire la demande d'une vignette délivrée par la police municipale pour se garer librement dans le secteur. Les autres véhicules pourront stationner uniquement pendant une heure. Des réunions de concertation seront organisées dans les prochaines semaines pour apporter toutes les informations sur cette extension. La démarche vise à dédensifier l'espace public et à fluidifier le stationnement dans le quartier. Elle s'intègre dans une réflexion globale à l'échelle de la ville pour réglementer le stationnement dans la perspective de l'arrivée du métro en 2024. ✨

Hugo Derriennic



© Michel Aumerier

LES COMMÉMORATIONS DE L'ÉTÉ

Le 16 juillet la Municipalité a commémoré la rafle du Vel' d'hiv et honoré la mémoire des 13 152 femmes, hommes et enfants arrêtés à Paris par la police française et envoyés dans les camps d'extermination au seul motif qu'ils étaient juifs. « Au total 80 000 juifs de France allaient perdre la vie dans les camps de concentration et seuls 2 500 d'entre eux réussirent à traverser cette horreur » a rappelé à cette occasion Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe. Le 6 août, la commune a rendu hommage à d'autres victimes du nazisme : François Sautet et Georges Margueriteau, deux Chevillais communistes fusillés par les Allemands le 11 août 1942 au Mont-Valérien. Les cérémonies se sont poursuivies avec celle de la Libération le 25 août. L'occasion pour Stéphanie Daumin, la maire, d'évoquer la prise de pouvoir des Talibans à Kaboul et de proclamer son « *entier soutien à ces hommes et à ces femmes qui tentent de fuir les horreurs qui leur sont promises* ».

PUB



Les amateurs de placage et de mêlée fermée apprécieront bientôt la pelouse synthétique du nouveau terrain de rugby.



Photos par Alex Bonnemaïson

Joséphine Baker ne va pas seulement entrer au Panthéon ; elle va donner son nom à la nouvelle salle familiale sur le point d'ouvrir ses portes.



Le groupe scolaire Pasteur a fait l'objet de gros travaux dont la réfection du sol du préau côté maternelle (notre photo) et la création d'une "cour oasis" côté élémentaire.

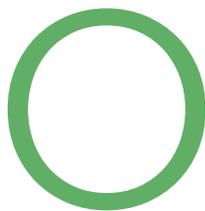


Des salles de classe ont été aménagées dans le centre de loisirs Pablo Neruda. Les élèves de la maternelle Jacques Gilbert-Collet y sont accueillis jusqu'à la rentrée prochaine où ils retrouveront leur école rénovée.

Travaux dans la ville

TRAVAUX D'ÉTÉ : UNE RENTRÉE EN BEAUTÉ

Cour oasis à l'école Pasteur, club-house et salle familiale au parc des sports, nouveau boulodrome... Cet été de nombreuses réalisations d'envergure se sont poursuivies ou ont été achevées, sous la houlette des services techniques.



OUTRE LE NETTOYAGE des crèches et écoles et la remise en état de mobiliers urbains, les services techniques ont mené à bien une série de travaux structurants pour la vie chevillaise. Ainsi par exemple le nouveau terrain de rugby en synthétique est désormais quasi-opérationnel, les lignes de jeu sont tracées et les tribunes, dont la toiture a été retirée, se sont refait une jeunesse après avoir été repeintes. Il sera mis en service dès la fin de la construction –imminente– du club-house et de la salle familiale. Par ailleurs, le sol du nouveau boulodrome a été réalisé (il n'attend plus

que la matérialisation des pourtours du terrain) et l'installation des bâtiments modulaires commencera mi-septembre. Autre gros chantier : la création d'une "cour oasis" avec sol drainant à l'école élémentaire Pasteur. Un sol drainant a également été installé sur le parvis du groupe scolaire. La "cour oasis" de la maternelle Paul Bert, créée avant l'été, a été agrémentée de marelles au sol et d'assises colorées entourant les arbres. Dans le cadre du plan canicule, la climatisation a été installée à la crèche Petites Colombes et dans une partie de la maternelle Paul Bert. Enfin, les travaux d'aménagement au centre de loisirs Pablo Neruda ont été achevés, de manière à accueillir les enfants de la maternelle

Jacques Gilbert-Collet où les travaux d'isolation thermique ont commencé. Les services techniques ont également profité de l'été pour terminer d'autres travaux tels la mise en zone bleue du parking Cœur de ville, l'installation du service Petite enfance à la crèche Maison bleue, la création d'un local de stockage à la Maison des arts plastiques, le raccordement du gymnase marcel Paul à la géothermie, la poursuite du câblage numérique dans les écoles, etc. De son côté, le Conseil départemental est sur le point d'achever la création de la crèche Edison ainsi que les travaux d'installation de la PMI dans l'ancien centre de loisirs Dericbourg. ✨

Géraldine Kornblum



RENTRÉE SCOLAIRE

Une année scolaire c



© Michel Aumercier

Après deux années marquées par la crise sanitaire, l'école à la maison et les postes non pourvus d'enseignants, cette rentrée s'annonce primordiale. Elle suscite autant d'espoir que d'incertitudes pour rattraper les retards pédagogiques et recréer le lien vital entre les élèves et l'école. Le protocole sanitaire en vigueur au mois de juin est reconduit afin de garantir la sécurité des enfants et des équipes éducatives. Le port du masque en intérieur reste ainsi obligatoire dès le CP. Cette rentrée est également marquée par l'instauration du double menu dans les cantines, offrant le choix aux enfants entre un repas avec ou sans protéine animale.

UNE RENTRÉE SOUS HAUTE VIGILANCE

UN PROTOCOLE SANITAIRE MAINTENU

QUID DE LA VACCINATION ?

L'INSTAURATION DU DOUBLE MENU

APRÈS DES VACANCES estivales bien méritées, l'heure de la rentrée a sonné. Mus par un mélange d'excitation et d'appréhension, les écoliers ont fait leur grand retour sur les bancs de l'école. Dans quelle classe je vais me retrouver ? Est-ce que je serai avec mes copains et copines ? Est-ce que je dois porter un masque ? Ce sont toutes ces questions et bien d'autres encore que les enfants se posent au moment de se retrouver sur le parvis de l'établissement. Heureusement, cette rentrée réserve une bien moins mauvaise surprise aux petits chevillais que l'an dernier ! En septembre 2020, huit postes d'enseignants n'avaient pas été pourvus dans les établissements de la commune. Une situation qui concernait →

Les élèves Chevillais ont retrouvé les bancs de l'école le 2 septembre. Une rentrée scolaire en musique grâce aux représentations des professeurs et des élèves du conservatoire qui se sont déplacés dans toutes les écoles de la ville.



© Jean-Luc Fabureau

harnière

NOUVELLE ÉCOLE LE PROJET AVANCE À GRAND PAS

Après la signature avec l'entreprise choisie, le permis de construire du futur groupe scolaire a été déposé cet été. Le chantier devrait démarrer en 2022 avec une ouverture prévue à la rentrée 2023. Cette nouvelle école, composée de six classes d'élémentaires et de quatre classes de maternelles, sera située dans l'éco-quartier des Portes d'Orly à l'angle des rues Edison et Rimbaud. Le projet répond à un ensemble de critères architecturaux et environnementaux pour concevoir une école avec des espaces végétalisés et de nombreuses coursives. Il prévoit également la construction d'un nouvel équipement sportif qui servira aussi bien aux élèves qu'aux associations.



Le 28 juin dernier, Stéphanie Daumin, la maire, et Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local, ont signé l'acte d'engagement du marché de la nouvelle école avec la société Maître Cube à qui a été confiée la réalisation du chantier.

© faiseurdimages

LA RÉNOVATION DE COLLET A COMMENCÉ

L'école maternelle Jacques Gilbert-Collet va connaître des travaux de rénovation tout au long de l'année afin d'améliorer le confort thermique de ses occupants et de réduire les déperditions d'énergie. De ce fait, depuis la rentrée les élèves sont accueillis dans les locaux du centre de loisirs Pablo Neruda réaménagé en conséquence, en attendant de retrouver leur école flambant neuve en septembre prochain. Concernant les accueils du mercredi et des vacances, une organisation adaptée est mise en place (voir site ville-chevilly-larue.fr).

→ quasiment tous les groupes scolaires, en plus des fermetures de classes préalablement annoncées dans les écoles maternelles Pasteur, Paul Bert et Salvador Allende. Cette « rupture du service public d'éducation » dénoncée par Nora Lamraoui-Boudon, maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local, avait entraîné une vaste mobilisation conjointe des élus municipaux et des parents d'élèves. « Nous avons organisé un blocage de l'école Pierre et Marie Curie pour obtenir un poste d'enseignant » rappelle Corinne Ghazi-Jerniti, mère de deux enfants scolarisés dans l'établissement et présidente de l'association des parents d'élèves FCPE Curie-Collet. « Heureusement, l'équipe pédagogique s'était adaptée et le directeur avait même fait cours pour pallier les absences. Cette situation a tout de même creusé des écarts entre les élèves et accentué les difficultés de certains. Nous serons donc très attentifs à la

nomination des enseignants cette année : c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu ». Une vigilance pleinement partagée par l'équipe municipale. La directrice académique du Val-de-Marne s'est ainsi rendue à l'école Pierre et Marie Curie maternelle le 2 septembre afin d'assister à la rentrée en musique proposée par le conservatoire municipal. L'occasion pour elle de saluer le travail partenarial mené avec les services municipaux et les écoles. Stéphanie Daumin, la maire, et Nora Lamraoui-Boudon ont pu attirer son attention sur les quelques enseignants manquants en ce jour de rentrée. Une situation qui s'est résolue dans la matinée.

Entre protocole et inquiétudes

Alors que la France subit actuellement la 4^e vague de l'épidémie, cette rentrée scolaire comporte son lot de risques et d'incertitudes. Pour garantir la sécurité des élèves, des



Le meilleur moyen de bien préparer son entrée au collège c'est de participer au dispositif "école ouverte".

ÉCOLE OUVERTE

À LA DÉCOUVERTE DU COLLÈGE

43 élèves de CM2 qui entrent cette année au collège ont pu passer une semaine au collège Jean Moulin pendant le mois d'août afin de bien préparer leur rentrée. Le dispositif « école ouverte » permet aux néo-collégiens de découvrir leur futur établissement et son fonctionnement et de rencontrer l'équipe pédagogique et leurs camarades. « C'est une étape pour appréhender sereinement l'entrée en 6^e » présente Blandine Raoul-Réa, principale du collège. « Les élèves peuvent investir les lieux sans la présence des plus grands et bénéficient d'ateliers et de sorties culturelles ». Une bien belle initiative pour commencer l'année du bon pied. ✨



Pour l'heure, le gouvernement n'a pas prévu d'étendre le pass sanitaire aux écoles. Une décision qui soulève l'inquiétude de certains parents d'élèves.



enseignants et de tous les professionnels travaillant dans les écoles, un protocole sanitaire adaptable en fonction du contexte sanitaire est mis en place. Du côté de Chevilly-Larue, les dispositions prises l'an dernier sont renouvelées. Le port du masque obligatoire pour les élèves dès le CP, le lavage régulier des mains, l'aération des salles, la limitation des brassages sur les temps de restauration et la désinfection des salles et du matériel plusieurs fois par jour sont ainsi de rigueur. Pour l'heure, le gouvernement n'a pas prévu d'étendre le pass sanitaire aux écoles. Une décision qui soulève l'inquiétude de certains parents d'élèves. « C'est assez incompréhensible que les enseignants ne soient pas concernés par ce dispositif, ce serait un filet de sécurité pour le personnel éducatif comme pour les enfants et leurs familles » estime Manon Marquant Cote, présidente de →

« Assurer la continuité pédagogique »



La Municipalité se montre très vigilante en ce qui concerne l'attribution des postes d'enseignants et le remplacement des professeurs absents. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la continuité pédagogique et éviter les fermetures de classe qui pénalisent surtout les élèves présentant les plus grandes difficultés. La priorité est aussi de garantir la gratuité de l'école en donnant des fournitures scolaires à chaque élève alors que la crise sanitaire n'a fait qu'accentuer les inégalités économiques, sociales et scolaires. Nous menons également un travail de réflexion avec les équipes pédagogiques afin de faire évoluer la distribution des fournitures pour qu'elle soit la plus pertinente possible et corresponde réellement aux besoins.

Nora Lamraoui-Boudon,
maire-adjointe déléguée au Projet éducatif local

CRÈCHE DÉPARTEMENTALE

60 BERCEAUX OUVERTS

La crèche départementale, auparavant située avenue Roosevelt, va rouvrir ses portes le 20 septembre rue Edison en face du site de la nouvelle école. Cet équipement, qui comprend 60 berceaux (soit 20 de plus qu'avant) et offre aux familles chevillaises un service public de proximité, dispose de grands volumes avec des espaces de vie et des aires de motricité adaptées aux différents niveaux des enfants accueillis. Autre bonne nouvelle : l'ouverture du nouveau centre de PMI (Protection maternelle et infantile) le 27 septembre rue Dericbourg qui favorisera l'accompagnement des parents et des enfants de 0 à 6 ans. ✨



© Michel Aumerier

Les petits Chevillais seront accueillis dans la nouvelle crèche départementale Anne Sylvestre dès le 20 septembre.

**CHIFFRES
C L E F S**

4 :

Le nombre de niveaux prévus par le protocole sanitaire désormais mis en place par l'Éducation nationale. Chacun d'eux permet l'application de mesures spécifiques pour lutter contre l'épidémie. Ces scénarios adaptables sont ainsi mis en place en fonction du contexte sanitaire.

2053 : Le nombre d'élèves attendus dans les écoles de Chevilly-Larue pour cette rentrée scolaire. Ils seront 1276 en élémentaires et 777 en maternelles.

Septembre 2023 :

La date prévue pour l'ouverture de la nouvelle école rue Edison. Un projet majeur pour la Municipalité, porté par une haute ambition éducative et environnementale, qui permettra à l'éco-quartier Anatole France-Triangle des Meuniers de disposer d'une école de proximité.

la FCPE Pasteur. « Heureusement nous bénéficions d'un protocole assez complet et rendu possible grâce à l'implication de tous les acteurs de l'éducation ainsi que des agents d'entretien ». Du côté de l'Association solidaire d'accompagnement des parents (Asap) du groupe scolaire Paul Bert, l'heure est également à une certaine inquiétude. « Le bilan de l'an dernier est très largement marqué par plusieurs semaines d'enseignement en moins pour certaines classes en raison du non-remplacement des professeurs absents » témoigne Diara Kane, présidente de cette association de parents. « À notre niveau nous essayons de mettre en place un accompagnement des élèves. La lutte contre l'échec scolaire dépend d'un travail mené conjointement par les équipes pédagogiques, la Municipalité, les associations et les parents ».



La lutte contre l'échec scolaire dépend d'un travail mené conjointement par les équipes pédagogiques, la Municipalité, les associations et les parents.



DISPOSITIF CLAS UN SOUTIEN ESSENTIEL À LA SCOLARITÉ PROPOSÉ PAR LA MPT

Chaque semaine, une soixantaine d'écoliers chevillais se rendent à la Maison pour tous après l'école. Ils sont répartis dans des salles par groupe de niveau et sont encadrés par des bénévoles et des vacataires qui les accompagnent dans leurs apprentissages et leur donnent les outils méthodologiques pour être mieux organisés. Ces enfants bénéficient du dispositif Clas (Contrat local d'accompagnement à la scolarité), financé par la Caf et coordonné par le secteur enfance de la Maison pour tous. Une initiative à destination des élèves du CP au CM2 qui s'étend désormais aux élèves de 6^e et 5^e pour mieux accompagner la transition de l'école au collège. Axé autour du soutien à la parentalité, le Clas offre également un accompagnement à la scolarité des enfants à travers ces séances d'aide aux devoirs. « Ce dispositif respecte le rythme d'apprentissage des enfants tout en favorisant leur créativité et leur épanouissement » précise Fabien



L'aide aux devoirs de la Maison pour tous (photo prise avant la crise sanitaire).

Marchand, coordinateur du Clas à la MPT. « Il ouvre aussi les enfants à l'art et la culture grâce à de nombreux partenariats avec les équipements municipaux tels que la Maison des arts plastiques, la médiathèque ou le conservatoire de musique et de danse ».

Un traitement inégalitaire envers les collégiens et lycéens non vaccinés

Si le pass sanitaire n'est pas instauré dans les établissements scolaires, le protocole prévoit tout de même des aménagements pour les collégiens et les lycéens. En effet, tous les élèves âgés d'au moins 12 ans ayant reçu un schéma vaccinal complet pourront rester en classe, même s'ils sont cas contact. Les autres devront rentrer chez eux et suivre les cours à distance pendant une semaine. Une décision qui interroge et peut sembler inéquitable. « Certains enfants vont subir une inégalité de traitement en raison du choix de leurs parents » regrette Raja, maman d'une élève du collège Jean Moulin qui entre en 4^e. « On sait très bien que l'école à distance entraîne des retards et que les élèves ne

disposent pas tous du matériel adéquat ». C'est donc avec une certaine appréhension que les parents abordent cette rentrée, d'autant qu'une partie non négligeable des collégiens est âgée de moins de 12 ans et n'est pour le moment pas éligible à la vaccination.

Des engagements tenus par la Municipalité

Garantir l'égalité entre les élèves, c'est aussi leur permettre d'accéder à un repas sain et équilibré chaque midi. C'est pour cela que la restauration scolaire, tout comme l'ensemble des prestations municipales, est accessible à bas coût (moins de la moitié du prix réel même au quotient le plus élevé). Après l'instauration de repas végétariens, la commune innove cette année en instaurant un double menu à la cantine. →

DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS D'ÉCOLES



© Michel Aumercier

Sylvain Kata, nouveau directeur de l'école élémentaire Paul Bert A.



© Jean-Luc Tabuteau

Patrice Garcia, nouveau directeur de l'école maternelle Paul Bert.

Deux directrices d'écoles quittent leur fonction en cette rentrée. Il s'agit d'Isoline de Follin, directrice de Paul Bert A, et d'Isabelle Villiers, directrice de Paul Bert maternelle. Elles sont remplacées respectivement par Sylvain Kata et Patrice Garcia. Merci aux deux anciennes directrices pour le travail accompli et bienvenue à leurs successeurs.

SOS RENTRÉE

SOS Rentrée est un dispositif mis en place par le Conseil départemental pour accompagner les élèves (de collèges, lycées, facs, etc) sans affectation scolaire. Pour en bénéficier, il vous suffit de contacter dans les plus brefs délais le service municipal de la Jeunesse. Vous pouvez joindre le SMJ au 15 rue Henri Cretté (01 46 87 97 65) ou par mail : contactsmj@ville-chevilly-larue.fr.

TRAVAUX D'ÉTÉ

**UNE COUR OASIS
À PASTEUR**

Après l'école Paul Bert maternelle, c'est l'école élémentaire Pasteur qui a été le théâtre d'un chantier destiné à créer une « cour oasis » cet été. Un nouveau revêtement a été posé pour améliorer le confort des enfants avec un sol au pouvoir drainant, ce qui favorise l'écoulement des eaux pluviales, et une teinte réfléchissant la chaleur. Le parvis de l'établissement a lui aussi bénéficié de cette rénovation et des brumisateurs seront prochainement installés. Par ailleurs, l'ensemble des écoles élémentaires de la ville sera désormais raccordé à la fibre optique après des travaux de câblage à Paul Bert A et Pierre et Marie Curie cet été. Toutes les classes vont donc être dotées de vidéoprojecteurs interactifs et bénéficier de ces outils pédagogiques très utiles. ✨



© Jean-Luc Tabuteau

Le revêtement de la nouvelle «cour oasis» de l'école élémentaire Pasteur a été posé cet été.



**L'ORDIVAL
EST DE RETOUR**

À chaque rentrée, tous les élèves qui font leur entrée en 6^e reçoivent un ordinateur portable mis à disposition par le Conseil départemental du Val-de-Marne. Le dispositif Ordival permet ainsi aux collégiens d'accéder à un outil pédagogique qu'ils peuvent utiliser en classe et à la maison et qui les suivra tout au long de leur scolarité. Un bon moyen de lutter contre la fracture numérique et de favoriser la réussite scolaire de tous les élèves. Les Chevillais qui entrent au collège recevront leur Ordival le 18 septembre.

→ Chaque midi, les élèves des écoles maternelles et élémentaires ont le choix entre un plat avec protéine animale et un plat sans protéine animale. Ces menus ont été élaborés avec l'aide d'une diététicienne afin qu'ils soient composés de la même valeur nutritionnelle, évitant ainsi tout risque de carence. Cette démarche d'éducation au goût, avec des menus sains et équilibrés, vise aussi à réduire la consommation de viande et les émissions de gaz à effet de serre. Autre moyen mis en œuvre pour diminuer l'impact environnemental de la restauration scolaire : l'installation de tables de tri dans l'ensemble des réfectoires des écoles élémentaires au cours du premier trimestre. Ces outils pédagogiques permettront aux élèves de mieux trier

leurs déchets et les sensibiliseront aux aliments non consommés et jetés. Afin de permettre à tous les écoliers Chevillais de bien commencer l'année, ceux-ci ont reçu comme chaque année les fournitures scolaires offertes gratuitement par la Municipalité. Stéphanie Daumin, Nora Lamraoui-Boudon et les élus municipaux présents aux Conseils d'école se sont rendus dans toutes les classes des écoles élémentaires pour distribuer cahiers, stylos, sacs à dos, trousse, etc. Cette liste de fournitures est élaborée avec les directeurs des établissements pour garantir son utilité en fonction des différents niveaux. Une aide essentielle pour soutenir le pouvoir d'achat des familles et la réussite de tous les enfants. ✨

Hugo Derriennic

PUB

L'été a été riche en festivités, notamment sur Les Planches. Parmi les animations qui ont réuni les Chevillais, la danse et le mur d'escalade (que l'on aperçoit au fond) ont fait le bonheur des petits et des grands.

L'action conjointe des structures culturelles, des services municipaux et des associations a permis aux Chevillais de passer un été foisonnant d'activités. Plusieurs événements, comme la fête communale et Les Planches, ont divertis les petits comme les grands tout au long des vacances.





© Jean-Luc Tabuteau



© Alex Bommeison

Les séances estivales de cinéma en plein air, proposées par le cinéma du théâtre André Malraux, ont réuni les familles sous les étoiles.

Un beau ballon, une pause en famille après avoir profité des animations sur les stands, une fanfare pour mettre l'ambiance... c'était la fête communale !

Vacances estivales

Un été de retrouvailles

EN CE SAMEDI 3 JUILLET, la fête communale donne un avant-goût de l'été festif qui se prépare. Les habitants sont venus nombreux pour se détendre et se retrouver. Dans le parc communal, d'un stand à l'autre, toutes sortes d'activités sont proposées ! Cirque, compositions florales, pêche à la ligne, fabrication de pain et de pizza, photomaton, karaté... les animations foisonnent ! Des robots sur des échasses déambulent dans la foule. Des concerts proposés par des élèves du conservatoire, des groupes de Paris Music Academy, l'orchestre philharmonique et des écoles rendent l'ambiance encore plus festive. Pop-rock, classique, comédie musicale et même batucada : il y en a pour tous les goûts ! Les Chevillais peuvent aussi se réunir autour des tables installées sous les arbres, pour y déguster des cuisines d'ailleurs. Les enfants préfèrent quant à eux se rassembler autour du stand de ballons, une barbe à papa à la main. Cette journée, attendue depuis longtemps, permet aux Chevillais de s'évader et d'oublier l'année écoulée : « Ça fait du bien de se retrouver, on n'en pouvait plus de rester enfermées » confient deux amies. En fin de journée,

lors du bal, tout le monde se retrouve sur la piste de danse pour se défouler. Vient alors le point d'orgue de cette journée : un feu d'artifice, tiré jusqu'à 200 mètres de haut et visible depuis chez soi, illumine la ville et ses habitants de ses mille couleurs.

L'été se poursuit aux Planches !

La fête communale n'était que l'échauffement ! Les Planches, connues pour rythmer l'été chevillais, ont été exceptionnellement rallongées de deux



© Facebookimages

semaines cette année. Comme le dit une maman : « *Les Planches, pour Chevilly-Larue, c'est sa marque, son empreinte* ». Elles sont effectivement le rendez-vous de tous : « *Ça fait trois semaines que j'ai fini les cours et que j'attendais ça* » s'exclame Marianne, collégienne, venue s'exercer au tennis de table avec ses amis. En famille, petits et grands se prêtent ensemble à de nombreuses activités. Entre du sport (trampoline, escalade, triathlon, tennis de table, pétanque, cirque, poney, cours d'abdos-fessiers, animations à la piscine) et des ateliers culturels et ludiques (lecture dans l'herbe, cinéma en plein air, jeux de société, tatouages éphémères), toutes les conditions sont pleinement réunies pour s'amuser. Et en musique c'est encore mieux ! Plusieurs groupes, du rock au jazz, font bouger Les Planches, notamment les groupes Pienko et Les congés payés. Et pour prendre une petite pause et bronzer au soleil, on peut se prélasser sur les fameux transats colorés. Tout un programme pour passer des vacances réussies, en attendant avec impatience l'année prochaine ! ☀

Angela Hureau

PROFIL!

Le coach sportif chevillais Allan Merel allie musculation et jeux grandeur nature. « J'aime le goût de l'effort et les résultats qui en découlent. Ma réussite passe avant tout par celle de mes élèves ».

Contact :
allancoachsportif.com



© Faiseurimages

Coach sportif depuis une dizaine d'années, Allan Merel est le créateur de grands jeux d'extérieur mêlant sport, loisirs et partage que les jeunes du SMJ ont pu expérimenter cet été. Tout droit sorti du centre de formation professionnel du club de Sedan Ardennes, "ancien" défenseur central (il a joué au Paris Football Club et à l'US Ivry à un niveau national), ce trentenaire chevillais est un amoureux du sport qui transmet sa passion aussi bien en plein air que dans sa salle de sport.

ALLAN MEREL L'ATOUT FORME, SANTÉ ET PARTAGE

Habile et aimant jongler du pied avec le ballon, Allan commence le foot à 5 ans au club chevillais de l'Élan. Six ans plus tard, il entre au Montrouge Football Club 92 et s'impose sur le terrain en tant que défenseur central. En 2006, après sa seconde au lycée, l'adolescent rejoint le centre de formation pour jeunes footballeurs du Club Sportif Sedan Ardennes. En y conjuguant études et entraînement, il obtient un bac ES et poursuit son apprentissage réparti sur quatre ans. Toujours très investi dans la discipline, l'athlète obtient à 20 ans un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BP JEPS), mention "football". « *Passionné par les vertus de la musculation - et non de la gonflette - sur le corps et l'esprit, j'ai parallèlement suivi un stage de huit mois au club Énergie Forme à Villejuif* ». Fort de son cursus sportif, en 2012 Allan intègre le Paris Football Club avant de rejoindre l'US Ivry en 2015. Deux clubs où notre joueur évolue au niveau national. « *À l'issue de ce stage, aider les personnes à se sentir bien dans leur peau, à reprendre confiance en elles, m'a semblé naturel. Je n'avais plus qu'un but, devenir coach sportif* ». Ultra motivé, Allan obtient un second BP JEPS, mention "activités de la forme" et s'épanouit depuis dans son métier. Quelles que soient les attentes de ses élèves - galbage, perte de poids, musculation, préparation physique, etc. -

dans sa salle privée basée à Chevilly-Larue, à domicile ou en extérieur, et même en visio, professionnel attentif, notre coach sportif prodigue ses conseils d'expert et accompagne chacun dans la réalisation de ses objectifs. « *Tous sont différents, comme mes élèves qui ont entre 13 et 60 ans* ». Pour sculpter les corps, les maintenir en bonne santé, Allan dispose d'un matériel haut de gamme : rack squat modulable, poulie Technogym, haltères, barres de pump, steps, sangles TRX et autres accessoires permettent au jeune coach sportif d'envisager pour chacun un programme personnalisé, que ce soit en séances individuelles, en duo, en trio ou en cours collectifs. Resté fidèle au ballon rond, Allan propose également des entraînements conçus pour améliorer, entre autres, la technique, la motricité et la coordination du footballeur. Mais ça n'est pas tout ! Très investi dans son travail et convaincu que l'activité physique est essentielle pour tous et surtout pour les enfants et les jeunes, Allan souhaite œuvrer en ce sens. « *D'après l'Organisation mondiale de la santé, tout jeune âgé de 5 à 17 ans devrait faire au moins 60 minutes par jour d'activité physique afin de développer un appareil locomoteur et cardiovasculaire sain. Or, les écrans occupent une place trop importante chez les jeunes, contribuant à leur isolement et à une pratique insuffisante de l'activité physique* ». Un constat qui pousse notre Chevillais à concevoir et réaliser de grands jeux d'extérieur, type

course d'orientation, chasse au trésor, mêlant sport, loisir et partage. De quoi se dépenser en s'amusant ! Les jeunes Chevillais du SMJ ont déjà pu en faire l'expérience ; cet été, via un partenariat passé avec la structure municipale, Allan leur avait concocté un rendez-vous « Avengers et les pierres d'infinité » et une série d'épreuves en mode Koh-Lanta. S'inspirant encore de ce célèbre jeu télévisé, Allan est ainsi l'auteur d'une nouvelle aventure XXL, baptisée « Parc Lanta », dont les prochaines sessions sont prévues dimanches 5 septembre (pour adultes) et 12 septembre (pour enfants) à 14h au parc Petit Le Roy. Voilà une excellente façon de faire de l'exercice physique de façon ludique ! Allan est résolument l'atout forme et santé dans le partage. Alors on s'y met ? ✨

Florence Bédouet

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le précédent article de la rubrique « Profil », tandis que Christophe Sigda évoque sa collection de journaux municipaux dont il a conservé les numéros depuis 1974. Contrairement à ce que nous avons écrit, ces publications ne sont appelées *Vivre mieux* qu'à partir de 1977 et sont devenues *Le Journal* en novembre 1993.



ABONNEMENT ET PASS LIBERTÉ AU THÉÂTRE

Au théâtre André Malraux, il n'y a pas que le pass sanitaire qui soit de rigueur ; il y a aussi le pass Liberté. Pour 45 € celui-ci donne accès à 5 entrées spectacles de la saison, à partager entre amis ou en famille. Le pass est sans obligation de réservation ; on peut choisir ses spectacles plus tard. Le petit plus ? Une fois le pass épuisé, son propriétaire et les personnes qui l'accompagnent bénéficient du tarif réduit sur le reste de la saison (13 € ou 17 € au tarif extra). Et pour ceux qui souhaitent encore plus d'avantages, l'abonnement reste idéal (13,50 € à 37,50 € pour 3 spectacles, selon la catégorie d'âge du détenteur).

CONCERT FESTIVAL-DE-MARNE

Dans le cadre du 35^{ème} Festi'Val-de-Marne, le théâtre accueille deux artistes singuliers et envoûtants le temps d'une soirée piano-voix. La poésie de UssaR, artiste à la voix et à la plume sensibles et poignantes, se fera entendre en première partie, le temps d'un tour de chant intitulé *Étendues*. Puis le rendez-vous se poursuivra avec La Chica, artiste aux accents d'Amérique latine et de Belleville. Entre inspirations classiques et profondeur des synthés analogiques, elle suivra les traces de *La Loba* en explorant toute une gamme d'émotions allant de la colère à l'amour infini.
Tarifs : 20 €, tarif réduit 12 €. Sur réservation (01 49 80 69 69).

THÉÂTRE, CINÉMA, MAISON DU CONTE

BIEN COMMENCER LA SAISON... EN SOURIRES, EN IMAGES ET EN SONS

En septembre, les saisons s'ouvrent... Et cette année plus que jamais les Chevillais sont invités à faire le plein de spectacles et de films. Rendez-vous au théâtre, au cinéma, à la Maison du Conte.

C'est un lancement de saison exceptionnel que proposent le théâtre André Malraux et son cinéma ! Oui, on prend son masque et son pass, et on y reste la journée complète du samedi 25 septembre. Rendez-vous dès le matin 11h avec les plus petits (dès 4 ans) et de drôles d'animaux pour un ciné-concert *Les mal-*



© Patrick Berger

Underdogs, un spectacle de hip-hop qui mettra en lumière les laissés-pour-compte (les underdogs) lors de l'ouverture de saison du théâtre.

aimés signé Cyril Aupaape. Celui-ci sera suivi d'un apéro grenadine. Place ensuite à 16h à la présentation de saison en images, en sons et en sourires. À 18h, Anne Nguyen, artiste en résidence, présentera *Underdogs*, sa nouvelle création hip-hop, mettant sur le devant de la scène les laissés-pour-compte. À 19h30, la metteuse en scène Pauline Sales invitera quatre auteurs à son *Bal littéraire* qui rassemblera des histoires de cru et des musiques à danser. Après une pause apéro, la soirée s'achèvera à 21h par la

projection de la comédie *L'origine du monde* de Laurent Laffite. Quant à la Maison des arts plastiques, c'est la veille, vendredi 25 septembre à 15h30 et 19h30, qu'elle ouvrira sa saison avec *L'Envol du Labo* ; les conteurs du Labo narreront leurs histoires puisées dans le répertoire des mythes et des imaginaires d'aujourd'hui. ✨

Entrée libre sur réservation au théâtre André Malraux (01 41 80 69 69 - theatrechevillylarue.fr) et à la Maison du Conte (01 49 08 50 85).

Géraldine Kornblum

MÉDIATHÈQUE

BIENTÔT UN ANNIVERSAIRE ET DU PRÊT D'INSTRUMENTS

La médiathèque aussi fait sa rentrée. Et il va y avoir du nouveau ! Le lieu se prépare à lancer un nouveau service, le prêt d'instrument de musique, et s'apprête à célébrer 140 ans de lecture publique.

Il va s'en passer des choses ce trimestre à la médiathèque ! D'abord les équipes sont en train de mettre en place un nouveau service : à partir de novembre, il sera possible d'emprunter un instrument de musique avec sa fiche explicative et une méthode d'apprentissage. Alors avis aux amateurs, qui pourront ainsi disposer de percussions, claviers et guitares. Ensuite la médiathèque finira l'année

2021 en fêtant 140 ans de bibliothèque ; en décembre, une exposition *1881-2021 : 140 ans de lecture publique à Chevilly-Larue* retracera cette histoire qui, au fil des chapitres, a conduit les Chevillais de la première bibliothèque communale à l'actuelle médiathèque Boris Vian. En attendant ces grands rendez-vous, la médiathèque a repris le cours de ses activités habituelles de prêt d'ouvrages



© Alex Bonnemaïson

Du haut de ces rayonnages, 140 ans de lecture publique à Chevilly-Larue.

et de médiation culturelle, à savoir le mini-ciné, les ateliers musicaux, les rencontres littéraires, le temps des histoires, les spectacles jeune public, etc. Affaire à suivre... et à retrouver dans le livret trimestriel de la médiathèque *Entré(e)s*. ✨

Géraldine Kornblum



© Alex Bonnemaison

Journées du patrimoine

Découvrir les lieux chargés d'histoire, tout savoir des œuvres d'art exposées dans la ville (comme ici la sculpture *Délice* de l'artiste Nicolas Tourte), s'enrichir, c'est cela les Journées du patrimoine. Entre autres rendez-vous, les visites découvertes en seront une belle occasion.

Premier grand rendez-vous culturel de la rentrée, les Journées européennes du patrimoine permettent de (re)découvrir la ville et son histoire. Un livret a même été conçu pour mieux faire connaître Chevilly-Larue aux Chevillais en s'amusant.

LES 18 ET 19 SEPTEMBRE, SUIVEZ LE GUIDE !

VOILÀ UNE ÉDITION 2021 des journées du patrimoine riche en nouveautés. Avec le concours de la médiathèque, du secteur Patrimoine-Archives-Documentation et du conservatoire, les visiteurs pourront profiter, samedi 18 septembre, de deux visites découvertes (du quartier Larue au Cœur de ville et du quartier Bretagne au centre-ville), d'un spectacle pour enfants, d'une pause musicale à l'ambiance klezmer et d'un concert de jazz aux accents bossa-nova ainsi que d'un débat autour des politiques culturelles et du patrimoine. L'association Cem jazz ouvrira pour l'occasion ses archives de jazz. Et comme à l'accoutumée, tout le week-end l'association des Amis du vieux Chevilly proposera des visites guidées de l'église Sainte-Colombe, agrémentées d'une exposition retraçant l'évolution historique de la ville à travers son patrimoine, et de la chapelle du Bon Pasteur.

Mais cette année il ne faudra pas sortir sans le petit livret de balades *À la découverte de Chevilly-Larue* qui vient d'être édité par le secteur Patrimoine-Archives-Documentation Conçu

comme un outil ludique à utiliser librement, il recense 29 points d'intérêt dans la ville, à retrouver à travers 4 parcours (à suivre facilement grâce à un plan), et invite les promeneurs à les découvrir sous forme de devinettes. Voilà de quoi apprendre en jouant avec ses enfants et une façon originale de s'appropriier la ville dans laquelle on vit. Y sont répertoriés les monuments historiques incontournables, les bâtiments remarquables, les traces du passé industriel à travers l'histoire des briqueteries, les fouilles archéologiques qui ne sont plus visibles. Mis à disposition gratuitement dans les accueils publics municipaux (mairie et relais-mairie, médiathèque, etc.), ce guide familial sera à apprécier en présence de son illustrateur Aloïs Vanderf qui présentera son travail à l'issue des deux visites découverte. Un précieux document grâce auquel la ville vous livrera ses secrets le temps du week-end... et tout le reste de l'année. ✨

Retrouvez le programme complet ci-contre et dans le Par Ici les sorties.

Sylvia Maurice



JOURNÉES DU PATRIMOINE DEMANDEZ LE PROGRAMME

Samedi 18 septembre

10h : Visite découverte du quartier Larue au Cœur de ville. Rendez-vous à l'angle avenue du Général de Gaulle / rue Albert Thuret. Réservation : 01 45 60 19 90.

10h30 et 11h15 : Les Griottines - spectacle pour enfants (de 3 mois à 5 ans) Sur le chemin de Nathalie André-Ser. À la médiathèque. Réservation : 01 45 60 19 90.

De 11h à 16h : Visite des archives de jazz de l'association Cem jazz. 3, rue du Nivernais.

Réservation : litwakalex2000@yahoo.fr.

12h : Pause musicale klezmer avec le conservatoire. À la médiathèque.

14h30 : Visite guidée de l'église Sainte-Colombe (ouverte de 14h30 à 17h30) et exposition *Ce que nous disent les pierres*.

15h : Débat « Politiques culturelles d'aujourd'hui, patrimoine de demain » avec Michel Duffour, ancien secrétaire d'État délégué au Patrimoine. À la médiathèque. Réservation : 01 45 60 19 90.

15h30 : Visite découverte du quartier Bretagne au centre-ville. Rendez-vous place de la Libération. Réservation : 01 45 60 19 90.

17h : Concert du trio de jazz du conservatoire. Place de l'Église. Sur présentation du pass sanitaire.

Dimanche 19 septembre

10h30 : Visite guidée de la chapelle du Bon Pasteur.

14h30 : Visite guidée de l'église Sainte-Colombe (ouverte de 14h30 à 17h30) et exposition *Ce que nous disent les pierres*.



PRÊT À EMPORTER

Vous n'avez pas de pass sanitaire mais vous désirez tout de même emprunter des ouvrages à la médiathèque ? Pas de problème ! Grâce à son service "Prêt à emporter" vous pouvez consulter le catalogue de la médiathèque par internet (accessible depuis le site ville-chevilly-larue.fr), choisir jusqu'à 15 documents (dont 5 DVD) et réserver par téléphone (01 45 60 19 90). Vous ne savez pas quoi choisir ? Découvrez les nouveautés et sélections sur le site et sur la page Facebook de la médiathèque. Une fois votre commande prête, on vous prévient. Ne vous reste alors plus qu'à venir la chercher. Pour rendre vos documents, déposez-les dans la boîte de retour dans le hall.

LA RENTRÉE DE ROSA BONHEUR

Deux rendez-vous sont à noter à la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. La structure propose des portes ouvertes les 10 et 11 septembre de 15h à 20h. Les Chevillais pourront ainsi découvrir les travaux des élèves (enfants, ados, adultes), rencontrer les professeurs et s'inscrire aux cours (peinture, sculpture, gravure, céramique, BD, etc.). La Maison des arts plastiques fait également son exposition de rentrée, *Caryopse*, consacrée au travail d'Anaïs Lelièvre. L'artiste revisite, à travers ses œuvres, l'histoire de Chevilly-Larue.

**Vernissage samedi
2 octobre à 18h30.
Entrée libre.**

UNE RENTRÉE SOUS LE THÈME DU NUMÉRIQUE !

Proposée par une médiatrice numérique de la médiathèque, voici une sélection éclectique autour du numérique. Que vous soyez joueur et joueuse, féru.e de numérique ou voulant découvrir de nouvelles références, il y en a pour tout le monde !

NUMÉRIQUE



CODE COMBAT

Vous voulez apprendre à coder tout en jouant ? C'est ce que vous propose de faire *Code combat* !

Les langages informatiques

Python et JavaScript n'auront plus de secrets pour vous, à mesure que vous avancerez dans les niveaux en défiant des ogres et résolvant des énigmes.

Une application gratuite, disponible à cette adresse : <https://codecombat.com>.

PAR **CODECOMBAT INC.**, 2014



RUNBOW

Vous aimez les jeux vidéo de plateformes lorsqu'il y a plein de couleurs et de la rapidité ? *Runbow* est fait pour vous ! Pouvant se jouer seul (mais c'est mieux à plusieurs !), ce jeu vidéo met

vos compétences à rude épreuve. Beaucoup de rires sont à prévoir, et de l'agacement aussi ! Extrêmement rythmé, que ce soit par la musique ou les mini-jeux, vous ne pouvez pas vous ennuyer avec ce jeu vidéo coloré.

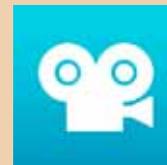
PAR LE STUDIO **13AM GAMES**, 2015



GRIS

Mélangant le jeu de plateformes et le puzzle-game, véritable œuvre artistique visuelle et auditive, *Gris* vous emmène à la découverte des émotions d'une jeune fille qui colore petit à petit son monde, le rendant plus agréable à mesure que son esprit s'apaise. Un parcours initiatique qu'on regrette de voir se terminer.

PAR **NOMADA STUDIO**, 2018



STOP MOTION STUDIO

L'animation en volume est une technique d'animation pour donner l'illusion que des objets immobiles peuvent se

déplacer. Avec cette application, notre chambre devient un studio de cinéma ! Avec quelques jouets, qu'on prend en photos de manière très minutieuse, en les déplaçant légèrement entre chaque photo, on crée rapidement un mini-film ! L'application est gratuite et est disponible sous iOS et Android.

PAR **CATEATER**



HABITICA

Gérer votre temps, garder vos bonnes habitudes et perdre les mauvaises est difficile parce que ce n'est pas amusant ?

C'est parce que vous n'avez pas encore testé *Habitica* ! Sur le site internet ou sur l'application mobile, vous notez les tâches que vous souhaitez faire et à quelle fréquence, leur date butoir, ou encore les habitudes que vous avez, pour les faire durer, ou les bannir.

PAR **OCDEVEL**, 2013



TELL ME WHY

Dans ce jeu vidéo d'aventure narrative, Tyler et Alyson, jumeaux, retournent après dix ans dans la maison de leur enfance. Cela fait également dix ans qu'ils ne se sont pas vus, depuis que leur mère est morte sous leurs yeux. À travers le lien spécial qui les unit, ils vont

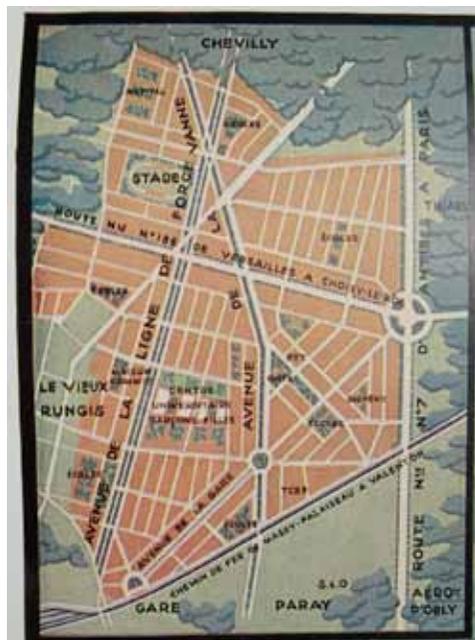
revivre les derniers mois de leur mère, et certains secrets enfouis les perturbent plus qu'ils ne s'y attendaient...

PAR **DONTNOD ENTERTAINMENT**, 2020

LE PROJET DE CITÉ-SATELLITE DE BELLE ÉPINE ET SON IMPACT SUR CHEVILLY-LARUE

Lancé en 1931 et jamais abouti, le projet de cité-satellite de Belle Épine a fait rattacher 40 hectares du territoire de Chevilly-Larue à la commune de Rungis.

En application de la loi Loucheur du 13 juillet 1928 favorisant la construction de logements populaires « en vue de remédier à la crise de l'habitation », le département de la Seine, en plein essor démographique, lance un programme de construction d'habitations à bon marché ou à loyer moyen et intensifie ses acquisitions foncières. C'est l'occasion de chercher à concilier hygiène, santé et urbanisme avec des cités-jardins et d'engager des réflexions sur l'aménagement de la région parisienne. Des opérations de décongestionnement sont ainsi bientôt envisagées, sous le nom de cités-satellites, d'abord dans la banlieue nord-est, puis dans la banlieue sud. Le préfet de la Seine, Édouard Renard, achève le 13 mars 1931 un mémoire sur la cité-satellite de Belle Épine, qualifiée aussi de "cité-modèle". Celui-ci est présenté au Conseil général le 1^{er} avril par son rapporteur, Henri Sellier, au nom de la Commission de l'aménagement, de l'extension et de l'habitation de l'agglomération parisienne. Il s'agit d'approuver le texte d'une convention entre le département de la Seine et deux aménageurs, l'ingénieur Henry Ader et l'architecte Louis-Clovis Heckly, tenus de constituer une société anonyme dans les trois mois. La zone à aménager totalise 235 hectares, dont 23 à Paray-Vieille-Poste en Seine-et-Oise et 212 dans la Seine : 172 à Rungis et 40 à Chevilly-Larue. Le département de la Seine possédant déjà, depuis fin 1927, un domaine de 70 hectares à Rungis au sud-ouest du carrefour de Belle Épine, la



Plan de la cité-satellite de Belle Épine paru dans la revue L'illustration du 30 septembre 1933.

L'article sur « La nouvelle ville de Rungis » indique que la population de cette « cité résidentielle moderne (...) pourra atteindre 60 000 ou 80 000 habitants ».

société aménageuse devra acquérir les 165 hectares restants, dont 36,5 hectares pour le compte du Département. La propriété départementale totalisera alors 106,5 hectares, destinés pour 51,5 hectares à des équipements et services publics et pour 55 hectares à des habitations bon marché ordinaires ou améliorées. Le Département a la charge initiale d'établir une ligne de tramway reliant la nouvelle cité à la Porte d'Italie à Paris et d'installer des égouts. Pour limiter la densité de la cité, la surface totale construite ne devra pas dépasser 60 hectares au sol et 250 de plancher. La convention établit diverses contraintes financières, dont la garantie des emprunts de la société par le Département. Elle est signée le 27 mai 1931 par le préfet au nom du Département et par Messieurs Ader et Heckly, au nom de la Société foncière pour la nouvelle ville de Rungis (SFNVR), constituée le jour-même.

La facilité voulant que la future cité ne ressorte que d'une seule administration municipale, les 40 hectares situés à Chevilly-Larue doivent être rattachés à Rungis, après que les Conseils municipaux des deux communes ont donné leur avis. Seul celui de Chevilly-Larue émet des réserves le 29 juin 1931. Il considère que la perte de 40 hectares constitue un préjudice pour le développement futur de la commune et ses ressources financières, mais s'incline devant des intérêts supérieurs ; en compensation, il sollicite l'accord de subventions « dans la plus large mesure » pour les prochains travaux à réaliser (groupe scolaire du Centre et voirie). Le rattachement est homologué par arrêté préfectoral du 23 mars 1932.

La réalisation de la future cité prend du retard. L'époque n'étant alors plus au tramway, une nouvelle desserte par rail est envisagée en 1936, dont le prolongement de la ligne 7 du métro. L'exécution du réseau d'égouts est subordonnée à celle du plan général d'assainissement de la Seine, en attente. De plus, la dépression économique et la crise qui sévit sur le marché des terrains en banlieue compromettent le projet. Il est reporté une première fois en 1934 et une seconde fois en 1937, tandis que les charges financières s'alourdissent. Des terrains de sport provisoires sont alors aménagés dans une partie du domaine départemental. Le projet n'est plus d'actualité durant la guerre et dans l'après-guerre. Les terrains restent disponibles jusqu'au début des années 1960, où ils sont classés en zone industrielle. Une partie est intégrée au périmètre du Marché de Rungis, ouvert en 1969, et une autre à une zone d'immeubles locatifs commerciaux, toujours gérée par la SFNVR, qui est dénommée Silic en 1965 et ouverte également en 1969. ✨

Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire



LA PISCINE À L'HEURE DE LA RENTRÉE

Accessible sur présentation du pass sanitaire depuis le mois de juillet, la piscine reprend l'ensemble de ses activités dès le 13 septembre. L'école de natation, les bébés nageurs et le jardin aquatique seront ainsi de retour dans les bassins, tout comme les élèves des écoles de la ville qui vont apprendre à nager tout au long de l'année. Pour le public, l'équipement remet en place ses horaires d'ouverture de la période scolaire : le lundi et jeudi de 12h à 13h30 et de 18h à 19h30, le mardi de 12h à 13h30, le mercredi de 12h à 19h30, le vendredi de 12h30 à 13h30 et de 18h à 20h30, le samedi de 14h30 à 17h30 et le dimanche de 9h à 12h30.

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS BIENTÔT LIVRÉS

Les travaux d'aménagement des nouveaux équipements sportifs se sont poursuivis tout au long de l'été et vont prochainement permettre la livraison des installations. Le chantier du terrain de rugby et du bâtiment comprenant un club-house et la salle familiale Joséphine Baker arrive bientôt à son terme. L'équipement devrait ainsi être inauguré dans les prochaines semaines. Quant au nouveau boulodrome, aménagé en raison de l'extension du site de la géothermie, il sera investi par les boulistes au cours du mois de septembre après une phase de déménagement.

TIR À L'ARC UN TRIO EN OR

Trois archers de la section tir à l'arc de l'Élan ont remporté la médaille d'or lors des championnats de France en sport adapté. Une magnifique performance collective de la part de nos champions handisport.

À quelques jours de l'ouverture des jeux paralympiques, les archers chevillais montraient la voie aux athlètes tricolores lors des championnats de France. Didier Roulé, Micheline Baudoin et Thomas Cormier ont brillamment représenté les couleurs de l'Élan et se sont tous trois parés d'or lors de la compétition. Bénéficiant d'une dérogation du ministère des Sports dans le cadre de la pratique du sport adapté, ils avaient pu continuer à s'entraîner tout au long de la saison et avaient



Bravo à nos trois champions de France, **Didier Roulé, Micheline Baudoin et Thomas Cormier.**

bénéficié de créneaux accordés par la Municipalité au gymnase Pasteur. Un accompagnement qui leur a permis de maintenir leur niveau et d'obtenir ces titres nationaux. Deux compétiteurs du club, François Masson et Antoine Faure, se sont quant à eux qualifiés pour les

championnats de France valides lors desquels ils se sont également illustrés. Du côté des jeunes archers, Olivier Kura et Abdenour Nedjar sont montés sur la troisième place du podium à l'occasion du challenge des P'tits bouts. Pas de doute, la relève vise juste ! *
Hugo Derriennic

TENNIS LES COMPÉTITEURS DE RETOUR AU FILET

La section tennis de l'Élan a repris la compétition cet été en organisant stages et tournois. De bon augure pour les joueurs du club qui retrouvent le plaisir des matchs, et pour le sport de manière générale.

Les joueurs de tennis figurent parmi les premiers sportifs à pouvoir reprendre la compétition. Après une saison blanche, la section de l'Élan organise actuellement un tournoi depuis la mi-août. L'occasion pour les compétiteurs de tous âges (des benjamins aux seniors) de retrouver leurs sensations et le plaisir des parties à enjeux. « C'est un tournoi multi-chance donc les participants sont assurés



© Jean-Luc Tabureau

Les tournois estivaux de la section tennis ont réuni des joueurs venus de toute l'Île-de-France et même au-delà.

de faire plusieurs matchs » explique Nathalie Courtois, juge-arbitre d'un tournoi composé d'un tableau féminin et d'un tableau masculin. Pour la section tennis de l'Élan, cette rentrée est déterminante et l'organisation de ce rendez-vous s'inscrit dans l'élaboration d'une nouvelle dynamique. « L'ouverture des installations pendant l'été nous

a permis de mettre en place un certain nombre d'actions et de relancer pleinement l'activité du club » souligne Eddy Murte, président de la section, qui donne rendez-vous à tous les Chevillais au parc des sports le 19 septembre pour une journée portes ouvertes afin de faire découvrir le club et la discipline. *
Hugo Derriennic

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

NORA LAMRAOUI-BOUDON • maire-adjointe, élue du groupe Communistes et partenaires

Une rentrée sous tension



Dans un contexte de forte circulation du virus et du variant Delta, le ministre de l'Éducation nationale fait le choix de mettre en application un protocole de niveau 2 : cours en présentiel, masque obligatoire, limitation du brassage par niveau et aération renforcée. Des mesures qui ne rassurent pas les parents d'élèves : elles restent sensiblement les mêmes qu'à la rentrée dernière, là où le taux de contamination est nettement supérieur. La Municipalité a décidé d'appliquer aux

activités périscolaires un protocole de niveau 3 voire 4 afin de protéger au mieux la santé des enfants.

Certaines annonces laissent perplexe quant à la continuité pédagogique et à l'égalité entre élèves et entre familles. L'annonce de la fermeture de classes de primaire en cas d'élève positif laisse présager des fermetures de classes en cascade, d'importantes

inégalités liées aux modes de garde pour les parents qui travaillent et des périodes de rupture pédagogique pour les enfants.

Dans les collèges et les lycées, même inquiétude : les élèves vaccinés pourront continuer à venir en cours en cas de contamination dans la classe mais les élèves non vaccinés devront suivre les cours en distanciel. Une mesure qui paraît bien illusoire au vu de la difficulté et du manque de moyens pour organiser des cours en format hybride. Absence de recrutement pour remplacer les enseignants, manque de tests pour mener une réelle campagne de prévention... La politique du « quoi qu'il en coûte » ne semble pas s'appliquer à l'éducation.

Alors que les inégalités qui caractérisent déjà notre système scolaire sont d'autant plus aggravées par la pandémie, le ministre de l'Éducation nationale se contente de faire de la gestion de crise sans proposer une perspective positive pour l'école de demain. ✨

SYLVAIN MAILLER • conseiller municipal, élu du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)

L'eau et les vaccins, des marchandises ou des biens communs ?



Décider ici et maintenant des questions centrales qui affectent nos vies devrait être la règle en démocratie. Or souvent, ces décisions nous échappent. Des responsables politiques, profitant des institutions verticales d'une V^{ème} République à bout de souffle, choisissent seuls comment seront gérées nos autoroutes, nos retraites et même notre santé. À l'abri d'un mandat électif interprété comme un chèque en blanc ou d'un brouillard administratif impénétrable et décourageant,

ils décident de brader des pans entiers de nos vies à des entreprises dont le seul objectif est par nature le profit.

Demandez aux milliards d'habitants sur cette terre qui attendent un vaccin quand pour des raisons d'argent ou de « propriété » ils se le voient refuser à la vente ou interdire à

la production. Alors, quand dans une commune comme Chevilly-Larue, il est possible de décider, ici et maintenant, si nous devons nous même gérer la ressource la plus précieuse sur terre, l'eau, l'occasion est trop rare pour la laisser passer.

Aujourd'hui, en mairie, sur Internet ou sur les points de vote mis à notre disposition dans la ville, il nous est demandé de faire un choix qui engagera la commune durant les décennies à venir dans un contexte dramatique pour notre planète et ses habitants. Le réchauffement climatique est commencé, une pandémie s'éternise. Pendant ce temps, les milliards s'accumulent dans les poches des propriétaires d'entreprises comme Veolia (qui gère notre eau), Pfizer ou Sanofi.

Allons-nous encore leur laisser les clés de nos vies ? ✨

BRICE LE ROUX • conseiller municipal, élu du groupe Écologiste et solidaire

Une votation citoyenne pour la régie publique de l'eau



Jusqu'au 19 septembre, vous allez être invités à vous prononcer sur l'opportunité de mise en œuvre d'une régie publique de l'eau. Cette votation citoyenne est ouverte à toutes les Chevillaises et à tous les Chevillais, âgés de 16 ans et plus, et quelle que soit leur nationalité. Chevilly-Larue est engagée dans cette démarche de passage en régie publique avec huit autres communes de l'ouest du Val-de-Marne qui ont fait le choix de ne pas réadhérer au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif).

En passant en régie publique la distribution de l'eau, nous considérons que l'eau n'est pas seulement une marchandise, mais un bien commun de l'humanité, dont la préservation est nécessaire à notre existence. Nous ne souhaitons plus dépendre

entièrement d'une firme qui contrôlerait le prix et la distribution d'un produit sur lequel elle peut tirer des profits pour investir sur d'autres marchés. Cependant, pour réussir cette démarche, nous avons besoin de votre soutien.

Grâce à vous, nous pourrions disposer des meilleurs outils pour négocier un passage en régie dans de bonnes conditions. Nous avons choisi la votation citoyenne parce que nous inscrivons notre action dans un cadre démocratique. Et même si le sujet est particulièrement complexe tant sur le plan technique qu'économique, nous considérons que rien ne peut se faire à ce niveau sans votre accord. C'est pourquoi, nous vous invitons à participer massivement à cette votation citoyenne. Nous sommes certain que notre engagement permettra à d'autres collectivités de s'engager dans la même démarche. ✨

ALAIN PÉTRISSANS • conseiller municipal, élu du groupe Citoyens

Venez rencontrer les associations sportives au forum de rentrée !



Après des mois de crise sanitaire, c'est enfin l'heure de la relance pour le monde sportif. Le 11 septembre, les clubs de la ville seront au Forum de rentrée pour présenter leurs activités.

Les dojos, les gymnases, les terrains de sport vont à nouveau ouvrir leurs portes pour accueillir toutes celles et tous ceux qui souhaitent se (re)mettre au sport, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Il est temps de retrouver le bonheur et l'envie de pratiquer votre sport

ou d'en découvrir de nouveaux, et de faire votre choix.

Plus d'une quarantaine d'activités sportives sont proposées cette année au Forum de rentrée. Elles couvrent un large spectre de disciplines susceptibles de convenir

aux attentes du plus grand nombre : loisir, compétition, maintien en forme, activité intense, pour les jeunes enfants comme pour les plus âgés.

Les entraîneurs, éducateurs et dirigeants des clubs de la ville seront là pour vous conseiller sur les activités de vos enfants ou de vous-même. Vous aurez ainsi accès aux informations utiles pour le déroulement de la saison : créneaux d'entraînement, lieux des entraînements et des compétitions, équipements nécessaires, conditions d'inscription... Il sera possible de se préinscrire ou de s'inscrire sur place.

Rendez-vous donc le 11 septembre de 9h à 16h30 au gymnase Marcel Paul, 16 rue de Bretagne à Chevilly-Larue. ✨

YACINE LADJICI • conseiller municipal, élu du groupe Unissons-nous pour Chevilly-Larue

Belle rentrée à tous !



Nous allons entamer notre deuxième rentrée scolaire de l'ère Covid-19. La communauté éducative dans son ensemble est mobilisée pour assurer le meilleur accueil possible à nos enfants. C'est un moment intense qui demande notre mobilisation à tous.

Les nouvelles générations doivent s'adapter à une situation sanitaire qui implique parfois le port du masque et une observation renforcée des gestes barrières.

Le monde qui s'annonce ne sera plus jamais comme avant, nous le savons tous à présent. La pédagogie doit être de mise pour expliquer et rassurer nos jeunes pour leur permettre de se concentrer pleinement sur leurs études.

Nos efforts au niveau local, comme national, doivent être portés vers notre jeunesse qui a subi de plein fouet les effets de la crise sanitaire et économique. Heureusement, des solutions ont été trouvées pour assurer la continuité scolaire parfois au détriment

du contact humain en présentiel. Ce dernier reste primordial pour un apprentissage collectif de bonne qualité.

Avec les élus de notre groupe, nous restons mobilisés à vos côtés pour vous apporter conseil et soutien dans ces moments.

Nous profitons de cette tribune pour vous inciter à vous rendre massivement au Forum de rentrée, qui permet aux jeunes comme aux moins jeunes de s'inscrire à une activité sportive ou culturelle. Nos associations locales ont besoin de vous, pour faire vivre l'offre existante et innover avec de nouveaux services à l'avenir.

Nous vous souhaitons une très belle rentrée scolaire.

Pour toute question ou observation : 06 33 56 68 94 - yacine.ladjici@gmail.com - www.yacine-ladjici.com. ✨

SUSAN CANELAS-DREZET • conseillère municipale, présidente du groupe Unis pour agir à Chevilly-Larue

La rentrée 2021 rime avec pass sanitaire



Obligatoire depuis le 21 juillet dans les lieux (culture, loisirs, sports, salons...) accueillant plus de 50 personnes, le pass sanitaire a été étendu le 9 août à l'accès aux hôpitaux sauf urgences, aux bars et restaurants, aux grands centres commerciaux sur décision préfectorale...

Il s'impose dès lundi 30 août aux professionnels intervenant dans les lieux précédemment cités. L'obligation de présenter un pass sanitaire pour les salariés de moins de 18 ans s'appliquera à compter du 30 septembre 2021.

Toutes ces mesures seront probablement maintenues et amplifiées pour s'adapter à l'évolution de la situation sanitaire bien que le système de tests et la vaccination massive des français aient permis de traverser l'été sans confinement malgré la présence d'un variant très contagieux.

Au quotidien pour chaque Chevillais, il s'agira de trouver le meilleur compromis possible afin de maintenir une vie sociale, culturelle, sportive et professionnelle.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne rentrée. ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

Dimanche 12 septembre

Pharmacie De la RD7
273, avenue de Fontainebleau
Thiais
01 45 60 44 14

Pharmacie N Guyen

3, avenue de la République
Villejuif
01 46 78 80 06

Dimanche 19 septembre

Pharmacie des Antes
ZAC des Antes
16-18 place Louis XIII
Rungis
01 46 86 19 00

Dimanche 26 septembre

Pharmacie Dechamps
Centre Commercial
La Croix du Sud
Chevilly-Larue
01 45 47 80 05

Dimanche 3 octobre

Pharmacie Girardot
1, rue François Sauter
Chevilly-Larue
01 46 86 64 49

Dimanche 10 octobre

Pharmacie de la Tuilerie
34, avenue de la Division Leclerc
Fresnes
01 42 37 22 93

Pharmacie de la Pépinière

45, avenue Paul Vaillant-Couturier
Villejuif
01 47 26 38 75

Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :

<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > **Rubrique Vos démarches et services**
> Santé et handicap > Pharmacies de garde

MÉDECINS DE GARDE



Une urgence médicale ?

Contactez le 15 qui vous orientera vers le Service d'accueil médical (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine :

de 20h à minuit

Samedi :

de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :

de 8h à minuit



Sourdline

Au service des sourds et malentendants

Sourdline est un service qui permet aux personnes sourdes ou malentendantes d'obtenir de l'aide pour toutes leurs démarches administratives (aide à la rédaction de courrier, appels téléphoniques aux administrations, etc). Par ce biais ces dernières bénéficient d'une plateforme d'appel à distance, accessible depuis le site internet de la ville, leur permettant d'entrer en contact par tchat ou webcam avec un conseiller formé à la langue des signes. Ce conseiller assure par ailleurs une permanence trimestrielle dans les locaux du service Retraités-Santé-Handicap.

*** Plateforme Sourdline de 9h à 18h du lundi au vendredi sur le site www.ville-chevilly-larue.fr**

*** Prochaine permanence au service Retraités-Santé-Handicap (88, avenue du Général de Gaulle - 01 45 60 18 97) : jeudi 16 septembre de 9h à 12h.**

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} au 30 juin

Naissances

- Freya Ahindo
- Mohammad Barry
- Bilel Bouamama
- Sarah Guy
- Beya Ouni
- Souhaïl Wakrim
- Mira Yenipinar

Décès

- Pauline Armitano
- Maria Benito Abad
- Jean Bikoumou
- Bernard Bimangu

Bia Buende

- Eliane Brocq veuve Pessin
- Monique Denis épouse Le Bras
- Max Ferrier
- Georges Vengud

Mariages

- Tiffany Encarnaçao et Romain Pereira
- Arlette Neto Carreira et Mickaël Dumont
- Fanny Bourges et Serge Guimaraes

HOMMAGES À JEANNINE MOLIMARD ET FRANÇOIS PERNIGOTTI



C'est avec tristesse et émotion que la commune a appris la disparition de deux anciens conseillers municipaux. Sans étiquette mais « toujours le cœur à gauche » comme la décrit son fils Mathieu, Jeannine Molimard avait été conseillère municipale de 1983 à 1989 dans l'équipe de Guy Pettenati alors maire. Un mandat électif qu'elle a consacré aux familles fragilisées par la vie. C'est avec le même sens de l'engagement social qu'elle exerçait son métier de médecin ophtalmologiste dans divers dispensaires et hôpitaux de Paris et de banlieue et qu'elle œuvrait auprès de la Ligue des droits de l'homme. Un engagement qu'elle partageait avec son époux, disparu il y a un an. Femme libre, au caractère volontaire, féministe de la première heure (son mari et elle n'ont eu par exemple de cesse de militer pour la pilule contraceptive et pour l'avortement), elle est décédée le 27 juin à l'âge de 91 ans. Toute notre sympathie en ce moment difficile va à ses enfants François, Sophie et Mathieu, à ses 9 petits-enfants et à ses 4 arrière-petits-enfants. François Pernigotti, élu proche du Parti socialiste, avait été quant à lui conseiller municipal de 2008 à 2011 aux côtés de l'ancien maire Christian Hervy. Particulièrement féru d'économie sociale et solidaire, il en avait la délégation. Avant même de siéger au Conseil municipal, il était déjà bénévole auprès de l'association qui allait, en 2009, donner le jour au Pôle d'économie solidaire. Là, il aimait à partager ses réflexions en la matière et mettait ses compétences au service de tous ceux souhaitant se tourner vers cette nouvelle économie, leur apportant notamment son soutien administratif et comptable dans le montage de leur projet de création. Toujours bienveillant, soucieux de donner de son temps aux autres, il a été également secrétaire de l'épicerie solidaire Sol'Épi de sa création en 2009 jusqu'en 2015, structure sociale au sein de laquelle il est resté longtemps bénévole. François Pernigotti s'est éteint le 30 juillet. Nous adressons nos condoléances à son épouse et à ses proches.

Géraldine Kornblum

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matin. 07 77 79 54 60 (24h/24h - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc.) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.
- Chaque 2^e mardi du mois à 17h
(prochaine permanence mardi 14 septembre)
- Espace commun des Solidarités - 3, rue du Béarn

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h
MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS
CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
cnlsorb-saus94550@yahoo.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) gestionnaire santé
- * Un(e) responsable patrimoine bâti
- * Un(e) responsable de la régie voirie-propreté
- * Un(e) auxiliaire de puériculture
- * Un(e) animateur(trice) informateur(trice) jeunesse pour le SMJ
- * Un(e) adjoint(e) d'animation

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

HÔTEL DE VILLE ET RELAIS-MAIRIE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

OUVERTURES HÔTEL DE VILLE :

- * Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h30
- * Mardi de 13h30 à 18h30
- * Vendredi de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h
- * Samedi de 8h45 à 12h

OUVERTURES RELAIS-MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

- * Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- * Mardi de 14h à 18h
- * Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- * Samedi de 9h à 12h

PERMANENCES

DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. M. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13, rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

* **Tél. : 06 31 18 26 26.**
E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.



SOS RENTRÉE

Vous rencontrez des problèmes d'affectation scolaire au collège, au lycée, en BEP, en BTS ou à l'université ? Vous êtes recalés du dispositif Parcoursup ? Via le dispositif SOS Rentrée, le service municipal de la Jeunesse peut vous accompagner dans vos démarches. Munissez-vous des documents suivants : bulletins de l'année écoulée, relevé de notes d'examen, courriers échangés avec l'Éducation nationale, copie des vœux Parcoursup, etc.

Service municipal de la Jeunesse : 15, rue Henri Cretté (01 46 87 97 65).

ENCOMBRANTS PROCHAINES COLLECTES

SECTEUR 1 : 6 OCTOBRE

SECTEUR 2 : 15 SEPTEMBRE

SECTEUR 3 : 22 SEPTEMBRE

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 8 et 22 septembre, 6 octobre

Secteur 2 & 3B : mercredis 15 et 29 septembre
 Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets: 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur :

www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté.



Prochaine permanence : **mercredi**

22 septembre de 14h30 à 17h30.

Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.

DON DU SANG

Vendredi
1^{er} octobre de
14h30 à 19h30

Prenez rendez-vous pour donner votre sang sur le site mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.
 Sous-sol du théâtre André Malraux, 102, avenue du Général de Gaulle.

Renseignements : 01 43 50 95 12, www.donneursdesang94450.fr, contact@donneursdesang94450.fr ou facebook de ADSB de Chevilly-Larue.

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin

Maire : **sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00.**

Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjointe déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Économie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél. 01 45 60 19 87/18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87/18 25.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sandra.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PUB